

Pouvoir d'emprunt—Loi

quoi? L'affaire est conclue, mais à cause d'un petit détail, tout le projet est remis en cause et retardé.

Voyons la position du gouvernement au sujet du maintien ou de l'abandon des lignes d'embranchement. Il est intéressant de noter qu'en fin de semaine, à Winnipeg, le parti ministériel a recommandé que le gouvernement du Canada confirme la protection dont jouissent maintenant les embranchements des Prairies afin que tous les embranchements qui font actuellement partie du réseau permanent y restent. Monsieur l'Orateur, si le gouvernement croit à la démocratie active, le ministre des Transports ne devrait pas maintenant revenir sur la décision que l'ancien gouvernement précédent a prise et qui fait maintenant partie de nos lois.

Les ministériels ont semé la confusion au sujet du développement de Roberts Bank. Ils sont incapables de s'organiser. Que dire de la situation dans les houillères du Nord-Est de la Colombie-Britannique? On ergote beaucoup mais on agit peu.

● (2020)

Nous ignorons qui est responsable à la Chambre du transport des céréales. Le ministre des Transports nous dit que ce n'est pas lui, mais dans le même souffle il nous déclare qu'il lui appartient de répondre. Le député de Sarnia (M. Cullen) ferait beaucoup mieux. Si seulement il faisait partie du cabinet...

Une voix: Mais il en fait partie!

M. Mazankowski: ... parce que lui, il se donnerait la peine d'apprendre. Le député de Timmins-Chapleau (M. Chénier) ferait mieux de se taire, car il sait que, quand mon parti était au pouvoir, l'ancien ministre s'est occupé de toutes les régions du Canada, y compris de sa ville.

M. Corbin: En l'espace de trois mois vous avez supprimé mon service ferroviaire de voyageurs.

M. Mazankowski: L'initiative en a été prise, à l'origine, par le gouvernement du député. Pourquoi ne parle-t-il pas des services de voyageurs que nous avons conservés et que nous avons intensifiés?

M. Corbin: Et vous n'avez pas terminé notre aéroport.

M. Mazankowski: Si j'avais eu six mois, je l'aurais certainement terminé et je n'aurais pas eu besoin d'un bras droit pour le faire.

Des voix: Bravo!

M. Mazankowski: L'une des premières choses que le gouvernement actuel a faites lorsqu'il a pris le pouvoir a été d'annoncer une réduction du prix initial du blé pour ensuite déclarer dans un communiqué de presse qu'il allait l'augmenter. Il l'a augmenté par rapport au prix initial qu'il avait annoncé. Nous l'avions augmenté, mais les députés d'en face l'ont ramené à son niveau antérieur. Nous avons porté de \$3.50 à \$4.25 le prix initial du blé. Puis les libéraux sont

arrivés et ils l'ont réduit. Comment les habitants de l'Ouest peuvent-ils faire confiance à ce gouvernement?

Et qu'en est-il du système du double prix du blé? Nous allions fixer un prix minimum de \$6 le boisseau en nous fondant sur les coûts de production et la conjoncture. Lorsque le présent gouvernement est arrivé au pouvoir, il a fixé le prix minimum à \$5 le boisseau. Notre proposition serait entrée en vigueur le 1^{er} février 1980 et, si elle avait été appliquée, les agriculteurs de l'Ouest seraient aujourd'hui plus riches de 25 millions. Sous le régime actuel, ils sont plus pauvres de 25 millions et la fourchette de 5 à 7 dollars est dépassée avant même d'être appliquée; en effet, à l'heure actuelle, le prix du prix du blé s'élève à près de 7 dollars sur les marchés internationaux et il devrait encore augmenter.

Quiconque s'adonne au commerce des céréales est d'accord pour dire que le prix du blé devrait être augmenté, et c'est pourquoi il est important que le gouvernement actuel se mette à la tâche. Nous avons haussé les prix et nous étions fort avancés dans l'élaboration d'une entente internationale satisfaisante à l'égard des grains. Si seulement le ministre, qui siège à l'autre endroit et qui fut un ardent défenseur de cette politique, était aussi déterminé aujourd'hui à cet égard qu'il l'était lorsqu'il siégeait dans l'opposition!

Ce qui se passe en réalité à l'heure actuelle, c'est que l'agriculteur de l'Ouest subventionne le consommateur. Il vend son blé au Canada à un prix inférieur au cours mondial. Ce n'est pas la seule anomalie du genre. Le pétrole est aussi vendu à un prix inférieur au cours international. En fait, son prix représente seulement 40 p. 100 du prix mondial. Pourquoi ces deux produits, qui sont si importants pour l'ouest du Canada, sont-ils vendus à des prix nettement inférieurs aux cours mondiaux? Dans le cas du pétrole, c'est environ 40 p. 100 du prix mondial, et dans le cas du blé, 20 p. 100. Ce sont là nos principales ressources. L'année dernière, la hausse du prix du pétrole a même été inférieure au taux de l'inflation. Je crois que le taux d'inflation a été de quelque 9.5 p. 100, et le prix du pétrole n'a été haussé que de 8 p. 100.

A la Chambre comme partout au pays, l'actuel ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources compare l'Alberta au Kuwait. Il accuse les Albertains d'être égoïstes, avides et fabuleusement riches. Il reproche à l'Alberta de ne pas partager, de ne pas être disposée à le faire. Autrement dit, il tente désespérément de monter le reste du pays contre la province de l'Alberta. A mon avis, c'est une façon méprisante de procéder. En fait, cela frise la trahison. Je tiens à en parler car, je l'ai déjà dit, deux produits de l'Ouest se vendent au Canada à des prix de beaucoup inférieurs à ceux des marchés mondiaux, et je défie qui que ce soit d'en face de me citer d'autres produits dont les conditions de vente sont les mêmes au pays. Qu'on m'en nomme s'il en est.

Une voix: Et l'amiante?